

Réf: Dossier 351554

Avis de constitution

SOCIETE « EASYTECH-SARL »

Siège ABIDJAN TREICHTVILLE NANA YAMOUSO,
JUSTE A L'ENTREE EN VENANT DU PONT CHARLES DE
GAULLE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EASYTECH-SARL »

Objet : SERVICES DE MOBILITÉ URBAINE;
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS; FOURNITURES D'
ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS. DÉVELOPPEMENT
D'APPLICATIONS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES ;
FOURNITURE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES CLÉ EN
MAIN; FORMATION AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE ;
ASSISTANCE PROJETS ; RÉDACTION DE CAHIER DE
CHARGES ; RECRUTEMENT ET ENCADREMENT DE
SPÉCIALISTES INFORMATIQUES ; COMMERCIALISATION DE
MATÉRIELS INFORMATIQUES ET AUTRES ACCESSOIRES ;
INSTALLATION DE SYSTÈME RÉSEAU ; MAINTENANCE DE
MATÉRIELS INFORMATIQUES ET TRAVAUX ASSIMILÉS ; ET
POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET

IMMEUBLES ;

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE
TOUS ÉTABLISSEMENTS

FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE

DES BIENS SOCIAUX ;

- LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE ;

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT

ÊTRE CRÉÉE ;

- ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS
FINANCIÈRES, COMMERCIALES,

INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DÉVELOPPEMENT..

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE NANA YAMOUSO,
JUSTE A L'ENTREE EN VENANT DU PONT CHARLES DE
GAULLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M LEBY MARCEL ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11527 du 06/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68630/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

